



**Association des propriétaires Domaine Alpine Inc.
Assemblée générale annuelle 2023**

Date et lieu: 8 juillet, 2023 de 10h à 11.30 à l'abri de la plage du Domaine.

Quorum: oui

ORDRE DU JOUR/ AGENDA

1. Présentation du Conseil d'Administration 2023 / 2024

Sylvain Bergeron Secrétaire	Gilles Rousseau Administrateur
Christina Costy Président	Aurelia Di Fabrizio Trésorière
Christian Desjardins Administrateur	Helene Coupal Administrateur
Donald Desbarais Administrateur	

2. Adoption de l'ordre du jour /agenda

proposé par: _____

secondé par: _____

3. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de 2022 – Une copie est sur le site web de l'Association –

proposé par: _____

secondé par: _____

4. Dossier des barrages du lac des Pins

4.1. Certaines approbations encore requis de différents paliers de gouvernements

4.2. Les travaux sont tentativement cédulés pour l'automne 2023 par la Ville.

4.3 Les embarcations sur la plage vont devoir être enlevées avant le 1er Septembre, 2023, sinon elles vont être enlevées par une compagnie engagée pour cette fin et les frais seront chargés aux propriétaires. Ni la Ville, l'Association, ni les administrateurs ne seront responsable de la perte ou destruction de ces embarcations .

5. Analyse de la qualité de l'eau du lac baignade et suivi environnemental

5.1. Résultats et suivis: sur le site web de l'association et/ou la page FB de l'Association

5.2. Responsables pour 2023/2024: _____

- Inscription et suivi du dossier au service Relais:
- Effectuer les 3 analyses d'eau et les tests de clarté:
- Analyse d'eau pour qualité de baignade, responsable requis:
- Contrôle des algues, dossier:

5.3 Autres

Christian Desjardins a fait faire une recherche sur les algues et le nettoyage nécessaire. Voir sur la page FB.

Les embarcations qui ne demeurent pas exclusivement sur notre lac devront être lavées avant d'être mise à l'eau. Cette pratique s'applique dans la plupart des petits lacs pour les protéger. Il a été recommandé de créer une grosse affiche qui indique que les embarcations doivent être nettoyées avant d'être mises à l'eau.

Proposé: _____

Secondé: _____

Assurer que les propriétaires mettent au courant leurs invités ou locataires de cette règle.

6. Travaux 2022-2023 –

6.1. Toit – complétés

6.2 Embarquement de bateau - reporté à 2024 après la fin des travaux sur le barrage par la ville.

6.3 Autres travaux d'envergure pas requis pour le moment

6.4 Besoin de plus de volontaires pour entretien de la plage en mai 2024

7. **États financiers 2022-2023** – Une copie est sur le site web de l'association (copies aussi disponibles à l'assemblée).

Approbation

proposé par: _____

secondé par: _____

Paiement des cotisations a tombé ces dernières années: on a besoin de volontaires pour rappeler a vos voisins **de payer leur cotisations**. Ce n'est pas acceptable de ne pas payer car l'association a des frais à payer pour assurer la jouissance du lac et de la plage, y compris les taxes, assurances, tests, frais d'administration, électricité, entretien/réparations, frais site web, etc. Le lac donne une valeur additionnelle importante à nos propriétés.

8. Budget proposé 2023-2024 - questions

8.1 . Frais d'administration ont augmentés pour les tâches administratives, y inclus préparation des états financiers, déclarations d'impôts, communications, gestion site web et FB.

8.2 Nouvelle tentative de réduire les coûts d'assurance

8.3 Questions

Approbation

proposé par: _____

secondé par: _____

9. Party d'été - Volontaire requis pour organiser le party avec un budget maximale de \$500.

Contacter Gilles pour avoir accès à la cuisine du chalet.

Volontaire(s):

10. Communications:

Toutes les communications seront faites par postulations sur FB ou sur le site web. Nous avons aussi besoin des adresses courriels des membres . Les questions soumises sur FB seront répondues de manière infrequente. Finalement, toutes questions concernant la municipalité doivent être dirigé directement à la municipalité

11. Varia

12. Élection des membres du conseil d'administration pour les deux (2) prochaines années

Nous sollicitons votre collaboration et votre contribution afin de devenir membre du conseil d'administration. Les postes suivants sont vacants:

Vice Président:

Administrateur:

3. Levée de l'assemblée